



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

soins et maintien à domicile

Question écrite n° 45343

Texte de la question

M. Yvan Lachaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur les difficultés que rencontrent dans le Gard, beaucoup de personnes handicapées dépendantes, désireuses de demeurer à leur domicile, en raison de la pénurie d'infirmières et d'aides-soignantes que connaît ce département. La région Languedoc-Roussillon est particulièrement touchée par cette pénurie. Cette pénurie tient notamment à la réduction du nombre de places mises au concours dans les instituts de formation en soins infirmiers, au blocage mis à l'installation des infirmières en libéral, et à une nomenclature des actes de soins restrictive vis-à-vis des grands handicapés. Il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend mettre en oeuvre pour remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45343

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 août 2004, page 5998